

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Association des Œuvres Scolaires de l'Ecole Lyautey de Riedisheim du mardi 09 novembre 2021

Madame REICH, directrice de l'Ecole Lyautey, ouvre la séance à 17 heures 00. Elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes Celle-ci informe les membres présents qu'un courrier en date du 15 octobre 2021 a été envoyé aux enseignants et aux parents élus 2020/2021 comme inscrits dans les statuts de l'association. 14 personnes sont présentes lors de cette assemblée générale. (Voir feuille d'émargement)

Ordre du jour :

- Lecture du dernier compte-rendu de l'AG du 05 novembre 2019
- Rapport financier
- Quitus au trésorier
- Election du bureau
- Election des réviseurs aux comptes.
- Questions diverses (plusieurs points)

1° Lecture du PV de l'AG 2019.

Lecture du PV de l'AG 2019 par Mme Reich Présidente de l'Association. Pas d'observation. La Présidente passe au vote. Le PV est adopté à l'unanimité.

2° Rapports financiers présentés par la trésorière.

Tout d'abord, La Présidente explique que les années scolaires 2019/2020 et 2020/21 ont été très difficiles et très compliquées. En raison des circonstances exceptionnelles de cette crise sanitaire liée à la pandémie, l'Assemblée Générale de 2019/2020 n'a pas pu se dérouler. Toutes les sorties scolaires ont été interdites durant ces périodes. On présentera donc les rapports financiers de ces 2 dernières années.

Mme Luydlin explique les statuts, les objectifs et le fonctionnement de l'association aux nouveaux venus enseignants et parents d'élèves présents. Elle expose à l'assemblée les diverses opérations réalisées du 01 septembre 2019 au 31 août 2020 puis du 01 septembre 2020 au 31 août 2021. Elle détaille toutes les dépenses et charges du compte de fonctionnement et apporte toutes les explications souhaitées aux observations des personnes intervenantes. Elle demande aux enseignants d'être plus explicites pour les remboursements de factures en utilisant le reçu d'opération qui a été actualisé et de regrouper les petites factures par trimestre et d'être plus réactifs pour les collectes d'argent en cours d'année.

Les bilans sont excédentaires pour les 2 exercices présentés **de 5 703.37 € en 2019/2020 et de 4 938.99 € en 2020/2021 €**. Ces résultats sont amplement justifiables. Ces 2 années ont été perturbées par l'interdiction des sorties durant le confinement, la suspension des projets et animations en cours et la gestion courante réduite des activités scolaires de l'école. Elle remercie: les services de la Mairie pour leur aide continue, les parents d'élèves et surtout les enseignants pour leur conscience professionnelle, leur conviction, leur courage et leur engagement durant ces 2 années exceptionnelles..

3° Rapport des réviseurs aux comptes.

Révision des comptes 2019/2020 le lundi 05 octobre 2020 et révision des comptes 2020/2021 le lundi 11 octobre 2021. Elles ont été effectuées dans les locaux de l'école Lyautey en présence des réviseurs, de Mme. Reich, directrice de l'école, et de Mme Luydlin, trésorière de l'association. Les comptes, les pièces comptables et bancaires ont été vérifiés par sondage ce jour-là. Aucune irrégularité n'a été constatée. L'assemblée donne quitus au trésorier à l'unanimité pour l'exercice du 01/09/19 au 31/08/20 et pour l'exercice 2020/2021. Félicitations de l'assemblée à la trésorière pour son travail, la qualité de ses explications et son investissement.

4° Election du nouveau Bureau.

5 enseignants candidats : Mmes. Del Do, Luydlin, Rietsch, Reich et M. Studer.

1 parent d'élève : Mme Vetter, parent d'élève A.P.E.R.E.

Vote à l'unanimité.

5° Réviseurs aux comptes.

Mme Liebguth, enseignante, et Mme Cordier, parent d'élève PEEP, se portent à nouveau candidates pour la révision des comptes 2021/2022. Vote à l'unanimité.

6° Questions diverses

-Demande de participation pour **2 projets de classe de découverte** (4 classes pour une classe de neige et une autre classe pour une autre période) à 2 dates différentes durant l'année scolaire. Demande adoptée à l'unanimité.

A propos de la classe de découverte, dans un souci d'équité, il n'y aura plus de réduction systématique pour les fratries cette année. Les parents seront orientés vers le CCAS de la Mairie. Au cas par cas, l'AOS pourra intervenir en aide en s'adressant au Président de l'Association Mme Reich, directrice de l'Ecole Lyautey.

-**Sorties ski** pour 1 classe durant l'année scolaire 2021/2022. Une réunion de préparation avec les enseignants de l'école du centre de Rixheim et l'AOS de Rixheim est prévue à cet effet pour définir conditions, moyens et coût. Tout dépendra des conditions météorologiques. Vote à l'unanimité.

-Participation de principe AOS pour le **projet Aventure citoyenne** pour plusieurs classes concernées de l'école. Prise en charge par l'A.O.S de l'organisation de ces manifestations avec une participation partielle des parents. Votée à l'unanimité.

-Participation de principe de l'AOS pour un **projet au Zoo de Mulhouse** concernant 5 classes. Votée à l'unanimité.

-Participation de principe pour les 5 classes investies **dans le projet Ecole et Cinéma**. Votée à l'unanimité.

-Participation de principe pour **le réaménagement de la BCD** (achat de nouveaux livres et occasions et meublesPI de rangement) et de son organisation. Votée à l'unanimité.

L'Assemblée générale s'achève à 17h45

Le président de séance

Le secrétaire